

**Compte tenu des avancées significatives obtenues,
l'assemblée générale du 23 Juin 2008
a décidé à la majorité de suspendre le mouvement.**

**Cependant, elle mandate la délégation SUD Solidaires pour négocier et finaliser le
protocole de fin de conflit (voir ci-dessous).**

**Restez mobilisés
la délégation SUD Solidaires sera reçue
par la direction le Jeudi 26 Juin à 16h00.**

**A l'issue de cette rencontre
nous vous ferons une information écrite détaillée
sur les mesures que nous avons obtenues grâce aux agents grévistes.**

**Suite à l'assemblée générale de ce jour, vous trouverez ci-dessous, les éléments de la plate forme revendicative
locale que nous vous demandons de contractualiser dans le protocole de fin de conflit :**

– La direction s'engage à:

- **faire remonter à la Caisse Nationale et à l'UCANSS les plateformes revendicatives issues des assemblées
générales des 17 & 20 juin 2008.**
- **de mettre en place une procédure avec les délégués du personnel avant la répartition des mesures
individuelles (changements de niveau, mesures « points de compétence ») afin que soient remontées les
demandes des agents qui le souhaitent et permettre ainsi l'étude de ces dernières.**
- **attribuer une enveloppe supplémentaire de 8 heures de crédits d'heure.**
- **maintenir le nombre de « temps réduits » avec absence le mercredi.**
- **diminuer le nombre de vacations (téléphone & accueil) pour revenir à la situation antérieure au retour à
Caen.**
- **laisser une réelle autonomie aux agents dans la répartition des pauses, entre autre à la ligne du public.**
- **revoir les diverses modalités de communications entre la hiérarchie et le personnel.**
- **nous faire une proposition au plus tard en septembre sur les modalités d'attribution des primes
(vérification, guichet, permanences...) pour les niveaux IV.**



*Monsieur le directeur
de la CAF du Calvados
Avenue du VI Juin
14000 CAEN*

Caen, le 23 Juin 2008

Monsieur le Directeur,

Suite à l'assemblée générale de ce jour, vous trouverez ci-dessous, les éléments de la plate forme revendicative locale que nous vous demandons de contractualiser dans le protocole de fin de conflit :

– La direction s'engage à:

- faire remonter à la Caisse Nationale et à l'UCANSS les plateformes revendicatives issues des assemblées générales des 17 & 20 juin 2008.*
- de mettre en place une procédure avec les délégués du personnel avant la répartition des mesures individuelles (changements de niveau, mesures « points de compétence ») afin que soient remontées les demandes des agents qui le souhaitent et permettre ainsi l'étude de ces dernières.*
- attribuer une enveloppe supplémentaire de 8 heures de crédits d'heure.*
- maintenir le nombre de « temps réduits » avec absence le mercredi.*
- diminuer le nombre de vacations (téléphone & accueil) pour revenir à la situation antérieure au retour à Caen.*
- laisser une réelle autonomie aux agents dans la répartition des pauses, entre autre à la ligne du public.*
- revoir les diverses modalités de communications entre la hiérarchie et le personnel.*
- nous faire une proposition au plus tard en septembre sur les modalités d'attribution des primes (vérification, guichet, permanences...) pour les niveaux IV.*